



01

PLAN HANDICAP 2024-2029

Terre du
Vivre Ensemble

Un projet collectif avec et pour les
personnes en situation de handicap

Plus d'infos sur www.ain.fr

AIN⁰¹
le Département



LE DÉPARTEMENT DE L'AIN S'ENGAGE À VOS CÔTÉS



Jean DEGUERRY

Président du
Département de l'Ain

« Depuis le premier plan élaboré et adopté en 2017, notre département a acquis une expertise et renforcé ses connaissances sur le handicap. Nous avons mené un important travail de concertation pour identifier les besoins des personnes handicapées. L'élaboration participative du nouveau plan a ainsi impliqué les acteurs institutionnels et associatifs, les usagers et les proches aidants. Cette démarche a permis de dresser le bilan du premier plan et d'identifier le plus finement possible les attentes des Aindinois pour les cinq années à venir. Voici donc une feuille de route pour favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Cette inclusion passe avant tout par le renouvellement de notre prise en charge et, avec elle, de notre regard sur la dépendance. »



Martine TABOURET

Vice-présidente du
Département déléguée
à la démographie médicale
et à l'autonomie

« Ce nouveau Plan veut privilégier une approche globale par parcours, au plus près des personnes et de leurs besoins, pour prévenir les ruptures de prise en charge. Cela implique une meilleure coordination des acteurs, de leurs interventions et de leur complémentarité. Pour donner les moyens de l'autonomie à toutes les personnes en situation de handicap, nous devons assurer un accompagnement permanent, être présent en soutien. Essayer de comprendre chaque personne, ses difficultés, ses attentes est indispensable pour proposer une aide globale et pertinente. Ce plan vise à apporter des réponses concrètes à chacun et je suis sûre qu'il participera efficacement à l'amélioration du quotidien de chaque usager et proche aidant. C'est, en tout cas, mon souhait. »

LA DÉCLINAISON DES OBJECTIFS DU PLAN HANDICAP : 4 ORIENTATIONS

Le Département de l'Ain s'engage dans de nombreux secteurs pour répondre au plus près aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur entourage :

- Habitat et logement
- Santé et vieillissement
- Insertion socio-professionnelle
- Enfance et jeunesse
- Culture et loisirs

Le Département de l'Ain s'attache à accompagner les personnes porteuses de handicap à tous les âges et dans toutes les aspects de leur vie :

ORIENTATION 1

L'AIN : TERRE D'INCLUSION

Vers une société inclusive :
Permettre à chaque personne en situation de handicap de trouver sa place dans la Cité.

ORIENTATION 2

L'AIN : TERRE DE CITOYENNETÉ

Vers l'autodétermination des personnes en situation de handicap :
Favoriser le pouvoir d'agir.

ORIENTATION 3

L'AIN : TERRE DE PARCOURS DE VIE

Vers la diversification de l'offre :
Accompagner et fluidifier le parcours de vie des personnes en situation de handicap et réussir les phases de transition.

ORIENTATION 4

L'AIN : TERRE DE QUALITÉS HUMAINES

Vers un recrutement et une fidélisation des personnels :
Garantir la qualité des accompagnements.

ORIENTATION 1 L'AIN : TERRE D'INCLUSION

Objectif 1 : Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dès leur naissance

Action 1 : Poursuivre le soutien aux professionnels de la petite enfance

Action 2 : Favoriser l'inclusion des collégiens en situation de handicap

Objectif 2 : Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Action 3 : Renforcer la dynamique territoriale favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Action 4 : Être exemplaire en termes d'insertion professionnelle au sein du Département

Objectif 3 : Poursuivre l'adaptation de l'offre culturelle, touristique, sportive et de loisirs

Action 5 : Développer l'accessibilité des supports de communication du Département et mieux faire connaître les offres existantes auprès des personnes en situation de handicap

Action 6 : Accompagner les porteurs de projet dans le développement d'une offre inclusive

Action 7 : Développer l'offre de tourisme adaptée

Action 8 : Mettre en réseau, sensibiliser et former les acteurs de terrain

Objectif 4 : Faire évoluer les représentations sur le handicap et renforcer l'offre de prévention

Action 9 : Systématiser la prise en compte du volet handicap dans tous les champs d'intervention du Département

Action 10 : Renforcer l'offre de prévention portant sur la vie affective et sexuelle



JADE, élève de 5^e au collège Lucie Aubrac à Ceyzériat



En cours d'EPS, des intervenants du Comité Départemental Handisport de l'Ain nous ont présenté plusieurs handisports. Je connaissais un peu les Jeux Paralympiques mais il y avait des sports adaptés que je ne connaissais pas. On a fait du basket en fauteuil et des passes les yeux bandés. On a compris que même en étant en situation de handicap, on peut se faire plaisir en faisant du sport. C'est bien qu'il y ait des adaptations, il n'y a pas de discrimination.



ANTONINE MASSAT, médiatrice chargée de l'accessibilité et de l'événementiel au Domaine des Saveurs - les Planons et au musée du Revermont



Que ce soit en visite guidée ou en visite individuelle, je m'assure que le musée et sa programmation sont accessibles à tous. J'adapte mes visites guidées en fonction des besoins des visiteurs, en prenant en compte le temps de déplacement dans le musée ou les espaces de repos par exemple. Pour les visites individuelles, c'est un autre travail ; il faut penser en amont de la conception à tous les visiteurs et leurs besoins. Je mets en place du matériel et des dispositifs de médiation adaptés, comme des maquettes tactiles, de l'audiodescription ou encore des vidéos en langue des signes. À nous de trouver des solutions pour que chacun puisse découvrir le musée selon ses envies et ses besoins !



J'ai beaucoup apprécié l'intervention du centre de santé sexuelle d'Oyonnax. Avec mon groupe, on a parlé de sujets gênants mais de manière ludique, alors j'étais à l'aise. Par exemple, on a discuté de la manière dont le corps humain évolue en fonction de l'âge et du sexe. On a aussi parlé de consentement et de rapports sexuels protégés. J'ai compris et appris pleins de choses, c'était très utile !

ALEXIS**, 16 ans, jeune de l'Institut Médico-Professionnel des Sapins à Oyonnax (IMPRO)

** Prénom d'emprunt

ORIENTATION 2 L'AIN : TERRE DE CITOYENNETÉ

Objectif 5 : Améliorer l'accessibilité de l'information sur les droits et l'offre à destination des personnes en situation de handicap

Action 11 : Assurer une information lisible sur les droits et les offres pour en faciliter et en renforcer l'accès

Action 12 : Informer les personnes sur les solutions de transport accessibles et identifier des besoins non couverts pour envisager de nouvelles solutions

Objectif 6 : Laisser aux personnes la possibilité de formuler leur projet de vie et leurs priorités

Action 13 : Encourager l'utilisation des outils existants pour prendre en compte la parole des personnes accompagnées

Action 14 : Appuyer la construction d'un réseau de pair-aidants pour faciliter la formulation de son projet de vie

ORIENTATION 3 L'AIN : TERRE DE PARCOURS DE VIE

Objectif 7 : Impulser et accompagner la structuration d'une offre médico-sociale évolutive, souple et coordonnée

Action 15 : Encourager la diversité de l'offre d'accompagnement sur le territoire

Action 16 : Anticiper et préparer les transitions dans la vie des personnes en situation de handicap

Action 17 : Auditer le fonctionnement de l'accueil familial afin de faire évoluer le dispositif

Objectif 8 : Répondre aux besoins des publics spécifiques (Personne Handicapée Vieillissante (PHV), Troubles du Neurodéveloppement (TND)...)

Action 18 : Adapter l'offre médico-sociale au vieillissement des personnes en situation de handicap

Action 19 : Créer une offre de prise en charge des Troubles du Neurodéveloppement

Action 20 : Renforcer la coordination entre les acteurs du handicap et de l'aide sociale à l'enfance

Objectif 9 : Renforcer et structurer l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap

Action 21 : Déployer la réforme des Service Autonomie à Domicile (SAD) en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les établissements sociaux et médico-sociaux

Action 22 : Améliorer l'effectivité de la mise en œuvre des plans d'aide

Objectif 10 : Réaffirmer le rôle des aidants et consolider l'offre de répit

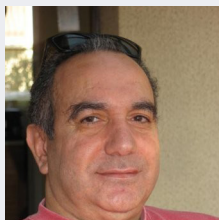
Action 23 : Reconnaître le rôle des aidants et les soutenir afin de lutter contre leur isolement

Action 24 : Développer l'offre de répit sur le département

Objectif 11 : Favoriser l'accès au logement adapté et inclusif

Action 25 : Faciliter l'accès au logement adapté sur le territoire

Action 26 : Faire le bilan de l'expérimentation d'habitat inclusif pour étudier son développement



HUSSAM MANKARA,
parent d'un jeune homme autiste
et membre de l'association
Association Pour Adultes et
Jeunes Handicapés

« Il est crucial de créer des modes de prise en charge spécifiques à l'autisme. En effet, la question de son avenir est primordiale et omniprésente. La création d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) sur le territoire départemental est attendue depuis longtemps et cela représente un grand espoir pour l'avenir de nos jeunes. Les familles n'auront plus à trouver des solutions dans les départements limitrophes voire à l'étranger. Cet établissement s'adresserait aux familles qui n'ont pas de solution. Je suis soulagé et rassuré quant à la prise en compte des besoins des adultes autistes par le Département.



MARIE-CHRISTINE ARBAN,
mère d'un jeune trisomique
de la Résidence Cap Soleil et
présidente de l'association
Enfants Soleil 01

« La Résidence Cap Soleil est ouverte depuis aujourd'hui 3 ans. Elle est le fruit de longues réflexions des parents de l'association Enfants Soleil 01, en lien avec le bailleur social Dynacité. La particularité de ces logements réside dans le fait que la moitié des logements est réservée à des personnes porteuses de trisomie 21. Les jeunes se sentent en sécurité dans cet habitat, ils y partagent des temps collectifs. Il s'agit d'un projet à taille humaine qui est une vraie réussite pour nos enfants. En cœur de ville, ils ne se sentent pas isolés, ils sont entourés tout en étant chez eux. Ils ne se sentent pas différents des autres jeunes et réalisent ainsi ce que tout citoyen lambda est en mesure de faire. Ces projets d'habitats inclusifs devraient tendre à se multiplier.

ORIENTATION 4 L'AIN : TERRE DE QUALITÉS HUMAINES

Objectif 12 : Accompagner les acteurs de l'offre sociale et médico-sociale pour mettre en place les transformations nécessaires

Action 27 : Garantir la sécurité et la qualité de la prise en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Objectif 13 : Renforcer l'attractivité des métiers du social et du médico-social

Action 28 : Agir sur la qualité de vie et les conditions de travail

Action 29 : Sensibiliser aux métiers du social et du médico-social



SABRINA PETTEGOLA,
auxiliaire de vie chez
Ain Domicile Services



Me rendre utile et au service des autres, c'est le cœur de mon métier. C'est aussi ce qui me porte : accompagner les bénéficiaires dans les actes essentiels de leur vie quotidienne. Être acteur de son projet de vie est primordial. Mes missions varient en fonction du degré d'autonomie, des demandes et des besoins des personnes. Notre secteur manque de personnel, c'est dommage, car c'est un métier qui a du sens !